



## Commission des Thèses

La Commission des Thèses a été mise en place conjointement par les Laboratoires de Mathématiques des Universités Lille 1, Artois, Valenciennes et Littoral.

### Rôle :

- Choisir les rapporteurs pour les soutenances de Thèse des doctorants des laboratoires concernés. Le Directeur de Thèse doit proposer au moins trois rapporteurs et la Commission en choisit deux. Les rapporteurs doivent être<sup>1</sup> :
  - soit habilités à diriger des recherches,
  - soit professeurs ou assimilés au sens des dispositions relatives à la désignation des membres du CNU (document accessible sur le site de l'École Doctorale<sup>1</sup>),
  - soit professeurs étrangers.

Ils doivent également être extérieurs à l'École Doctorale et à l'établissement d'inscription du candidat. Dans un souci de déontologie, cette règle sera appliquée de manière étendue ; c'est-à-dire que les rapporteurs seront choisis hors du PRES et des Écoles Doctorales régionales. De même, les rapporteurs ne devront pas avoir participé aux travaux de la Thèse ni être de trop proches collaborateurs du Directeur de Thèse.

### Composition :

Sont membres permanents les membres du Bureau du Domaine et les directeurs de laboratoires et de la fédération (voir dernière page). Peut être membre *ad hoc* tout membre habilité d'un des Laboratoires. La Commission se choisit un Responsable parmi ses membres permanents ; le choix est fait chaque année.

### Fonctionnement :

- Avant la proposition des rapporteurs et du jury au Président de l'Université d'inscription du candidat, le Directeur de Thèse contacte le Responsable de la Commission<sup>2</sup>. Il lui fournit les informations suivantes :
  - Nom du doctorant
  - Titre de la Thèse
  - Liste des articles de la Thèse (si elle existe).
  - Résumé de la Thèse.
  - Nom du(des) directeur(s) de la Thèse.
  - Liste des candidats pour les rapporteurs.
  - Les créneaux libres dans les deux semaines ou trois qui suivent le contact.
- Le Responsable de la Commission constitue un Comité selon les règles ci-dessous et fixe une date et un lieu pour une réunion de ce Comité avec le Directeur de Thèse.

<sup>1</sup> Voir <http://edspi.univ-lille1.fr/index.php?id=4&L=0>. Pour les Thèses en cotutelle les conditions sont différentes, voir le lien indiqué.

<sup>2</sup> [ctheses@math.univ-lille1.fr](mailto:ctheses@math.univ-lille1.fr)

- Le Comité est composé d'au moins
  - un membre permanent de la Commission, et
  - trois autres membres *ad hoc*, choisis pour leur proximité au thème de travail.

Tout membre permanent peut participer au Comité s'il le souhaite et si le lieu et la date de la réunion lui conviennent.

- La réunion s'effectuera, sauf cas exceptionnel, en présentiel (y compris par video conférences).
- Lors de la réunion, le Directeur de Thèse, ou la personne mandatée par le directeur de Thèse, a une dizaine de minutes pour présenter :
  - le doctorant,
  - la Thèse, et
  - les rapporteurs potentiels.

- Après la présentation le Comité évalue le projet de soutenance puis ou bien choisit deux rapporteurs ou bien demande au Directeur de Thèse de faire des nouvelles propositions.

- Au plus tard 48 heures après la réunion, le Responsable de la Commission confirme la décision du Comité dans une lettre au Directeur de Thèse.

#### **Quelques commentaires sur la procédure :**

- L'expérience de la Commission des Thèses montre que le délai entre le premier contact du Directeur de Thèse et la réunion du Comité est variable. Dans des circonstances normales, deux ou trois semaines sont suffisantes. Mais certaines conditions peuvent rendre difficile la constitution du Comité :

- disponibilité des collègues,
- sujet pointu de la Thèse qui complique la constitution du Comité,
- date de la demande (examens, vacances, ...).

- Il est indiqué sur le site de l'École Doctorale<sup>1</sup> que le Directeur de Thèse doit présenter le nom des deux rapporteurs 7 semaines avant la soutenance de la Thèse et que les rapporteurs doivent présenter leur rapport 4 semaines avant la soutenance de la Thèse. Ceci ne laisse que 3 semaines aux rapporteurs pour rédiger leur rapport. Il vaut mieux donc prévoir un délai plus large que les 7 semaines indiquées.

#### **Liste des membres permanents de la Commission**

(année 2014/15) :

Responsable : Martin Saralegi (UA) [ctheses@math.univ-lille1.fr](mailto:ctheses@math.univ-lille1.fr)

Membres du bureau de domaine et directeurs de laboratoires :

*Université d'Artois* :

Pascal Lefevre,  
Martin Saralegi

*Université Lille 1* :

Pierre Dèbes,  
Benoit Fresse,  
Stephan De Bièvre,

*Université du Littoral-Côte d'Opale* :

Shalom Eliahou

*Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis* :

Felix Ali Mehmeti  
Luc Paquet